



MOTION DE BOYCOTT DU CTL du 17 septembre 2019 au lendemain de la grève DGFIP

Monsieur le Président, futur retraité des finances publiques

Vous nous aviez annoncé une longue concertation dès le mois d'août 2019.

Nous sommes le 17 septembre 2019, et l'ordre du jour de ce Comité Technique local n'aborde toujours pas le projet de géographie revisitée, de déconcentration de proximité ou de nouveau réseau de proximité (multiples dénomination dont la Direction générale est porteuse), mort de nos missions et du service public à la DGFIP comme nous préférons la nommer!

Vous avez feint, de mettre en place une « concertation » : les organisations syndicales vous ont demandé à maintes reprises de réunir représentants des élus locaux, des agents des Finances Publiques et des usagers dans un réel échange afin de définir de concert le Service public des Finances Publiques le plus adapté aux besoins. La concertation s'est résolue à de simples réunions bilatérales, jamais en présence de tous les acteurs concernés par cette réforme d'une ampleur sans précédent.

En vous contentant de répéter les éléments de langage écrits sur mesure par le Ministre de l'Action et des Comptes Publics, Darmanin et ce gouvernement, vous allez à l'encontre de ce que devrait être le Service public républicain que nous, et vous-même, sommes censés servir.

Et afin de faciliter cette concertation pas encore commencée voilà que réapparaissent, comme par miracle, des notes et/ou des circulaires dédiées au dialogue social et à ses bonnes pratiques. Rappel à l'ordre ou peur d'une mobilisation qui vous mettra en échec? Nous pratiquons l'art du dialogue social depuis déjà des années, HMI, visites de sites, AG nous connaissons nos droits et nos devoirs. A vous aussi de remplir les vôtres !

Sachez toutefois que la colère des agents, des élus et des usagers se fait sentir sur tout le territoire du département :

partout, la révolte gronde contre votre « nouveau réseau de proximité ».

Depuis 15 mois, les agents sont inquiets, déçus, résignés, mais aussi en lutte...

Au lendemain du 5ème appel à la grève, depuis 6 mois, les agents sont toujours mobilisés,

encore 38 % de grévistes

En témoigne aussi le soutien des nombreux usagers au travers des pétitions signées à l'accueil de nos centres.

En témoignent également les nombreuses motions déposées par les conseils municipaux et communautaires.

Pourtant, afin d'amadouer les élus, vous n'avez pas hésité à mouiller votre chemise (que nous n'arracherons pas à l'issue de cette instance rassurez-vous !), et avez rencontré les élus pour leur vendre le projet DARMANIN.

Mais les nombreux élus que nous avons rencontrés, ont le sentiment d'être bernés. Nous constatons que vous leur laissez croire :

- que le but de la déconcentration de proximité est l'amélioration du Service public de proximité
- que la présence de la DGFIP aux côtés des collectivités locales sera renforcée par la création de postes de conseillers ;
- que leurs administrés seront accompagnés avec la même technicité par une personne « service civique » que par les agents des Finances Publiques ;
- qu'à défaut de présence pérenne des agents des Finances Publiques, ceux-ci seront disponibles pour effectuer des permanences à la demande, alors que la charge de travail explose déjà dans nos services et que 5 800 suppressions d'emplois supplémentaires ont encore été annoncées.

Et quid du statut de comptable public ? Il est impensable de déconnecter la gestion du conseil et c'est pourtant bel et bien ce qui se dessine avec la création de postes de « conseiller des collectivités locales » dont l'utilité et les réelles fonctions restent à définir. Il s'agira en fait avant tout de recaser des cadres supérieurs surnuméraires privés de leur emploi par ces restructurations avant le déploiement d'agences comptables.

Monsieur le Président c'est malheureusement une nouvelle fois le milieu rural qui va trinquer et devenir orphelin du peu de Services publics présents encore dans le département aujourd'hui. Un Service public de proximité qui ferme, c'est une part de la République qui s'envole en fumée.

La mise en place d'« accueils de proximité » dont les activités et compétences véritables sont au mieux de premier niveau et ne remplaceront pas le service rendu et la technicité des agents des finances publiques. Les Maisons de Service au public ou les Maisons France Service ne vous permettront pas d'obtenir le renseignement recherché croyez-nous ! **Actuellement les agents de la poste en charge de ces maisons « multiservices » reçoivent une formation d'une demi-journée par administration, comparée au cursus d'un agent, d'un contrôleur ou d'un inspecteur....** Nous restons sans voix !

Monsieur le Pulvérisateur Départemental des Finances Publiques, comment pouvez-vous abandonner le secteur public local en le privant de trésoreries de proximité qui assurent au quotidien le paiement des dépenses des collectivités locales, le recouvrement des recettes de ces mêmes collectivités à des taux de très haut niveau et le conseil budgétaire, financier et fiscal apprécié des élus locaux ?

Comment osez-vous prétendre que les points d'accueil seront plus nombreux, alors que les centres des finances publiques, seuls à même d'effectuer un accueil professionnel des usagers et des partenaires, seront réduits à peau de chagrin à l'horizon 2022 ?

Toutes les missions sont fragilisées et vous choisissez, s'il fallait un exemple supplémentaire, d'éloigner les services de contrôle des zones fraudogènes, pour créer des zones où prospéreront les agissements que notre Administration se doit de corriger.

Comment vous déclarer préoccupé par le devenir des agents du département alors que ceux-ci seront désormais contraints de travailler dans des centres industriels déshumanisés, de changer de résidence ou de missions ?

A propos de CONCERTATION, que devons-nous penser des dernières publications d'ULYSSE ou sur l'APEC ???

× Commençons par le site privé :

le 06 septembre, une multitude d'annonces de recrutement en CDD pour des emplois administratifs à la DGFIP... la réforme de la Fonction Publique est à peine signée que le début de la fin du recrutement sur concours est validée ?

Nous soulignerons toutefois une belle description de notre « entreprise » : « *La direction générale des Finances publiques (DGFIP) représente un service public enraciné dans l'histoire de l'État et une administration nouvelle issue de la fusion en 2008 de la direction générale des impôts et de la direction générale de la comptabilité publique. Ses missions permettent à la fois de contribuer à la solidité financière des institutions publiques et de favoriser un environnement de confiance dans la société, l'économie et les territoires. Les services de la DGFIP sont présents sur l'ensemble du territoire, au plus près de ses usagers et de ses partenaires. Installés dans les centres des Finances publiques, ces services appartiennent à différentes catégories, qui reflètent la diversité des missions exercées par la DGFIP et de ses publics.* »

Après un ou deux sujets d'inquiétude : « **Salaires : A négocier / Prise de poste : 04/11/2019 / Expérience dans le poste : Minimum 2 ans / Durée : > 6 mois.** »

Et sinon, est-ce que l'APEC sait que la DGFIP lui a menti ? Offre d'emplois dans des trésoreries vouées à fermer, pas de déplacement prévu sur toutes les annonces !

× Sur notre intranet ULYSSE,

Cours en ligne « Créer une micro-entreprise »,

Est-ce l'avenir, l'accompagnement individualisé promis pour nos collègues ? Devenir des auto-entrepreneurs pourquoi pas au service de la DGFIP ! Psychologue pour aider nos anciens collègues, ou fleuriste pour embellir l'avenir sombre de nous Toutes et Tous !

Lettre du ministre Gérald DARMANIN aux agents de la DGFIP

- Nous aurons le plaisir de perdre moins d'emplois que les années précédentes : Wahoo !

Les effectifs de la DGFIP vont donc bien continuer à diminuer, **29 000** depuis la création de la DGFIP en 2008, **4 900** de plus d'ici 2022 et pour rappel **plus de 40 000** depuis le nouveau millénaire, près d'un tiers des emplois initiaux !

- Un recrutement sans précédent : près de 3 000 recrutements (par concours, par contrat?)

Et si nous mettions le nombre de départs à la retraite en face. On s'essaie à un calcul 3000 recrutements+ 1500 suppressions c'est environ 4 500 départs à la retraite !

- Des moyens budgétaires renforcés !

L'informatique, pouvez-vous nous indiquer le nombre de jours d'indisponibilité de nos applications ? Qui sera en charge d'équiper les futurs MFS ?

15 M€ pour l'accompagnement des agents : départs volontaires, aide à la création de micro-entreprise, ou prise en charge de la rémunération des emplois déplacés d'office ?

- Augmenter de plus de 30 % les points de contacts !

Pourquoi pas ? Où ? Quand ? Qui ? Comment ? Doit-on comprendre le soir ou le samedi pour éviter à nos usagers de prendre un congé pour venir nous voir ? (*interview M DARMANIN France 3 Nord-Pas-de-Calais*)

- Unification du recouvrement DGDDI et DGFIP, Essoc.

Ces réformes supplémentaires pour renforcer le consentement à l'impôt. La fin du contrôle dissuasif, le paiement dématérialisé et automatique (PAS) ou la déclaration tacite renforceront-ils toujours le consentement à l'impôt ?

Une nouvelle fois, un joli discours démagogique tel celui tenu face à nous en préfecture.

Nous, représentants des personnels n'avons malheureusement rien à attendre et ne tenons pas à perdre de temps dans une discussion stérile lors de ce CTL ni cautionner la pulvérisation de notre réseau.

Nous refusons cette parodie de concertation, cette mascarade qui vise à enfumer agents, élus et usagers !

Ne comptez pas sur le soutien des agents et des agentes du Pas-de-Calais

pour accompagner la réforme que la Direction Générale vous demande d'appliquer.

Nous refusons en bloc ce projet morbide des prochaines années !

**Monsieur le Pulvérisateur Départemental des Finances Publiques,
plus personne n'est dupe !**

**Sachez que les agentes et agents des Finances Publiques
n'accepteront JAMAIS votre « nouveau réseau de proximité » !**

Nous exigeons

le RETRAIT PUR ET SIMPLE DU PROJET DU GARS DU COIN, M DARMANIN !

